

AVIS N° AV-2021-118

Evénement

Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel

- OBJET DE L'AVIS

Introduction en bourse des obligations subordonnées perpétuelles de "CFG Bank", Tranches cotées A & C

- REFERENCES

- Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, notamment ses articles 5 et 6;
- Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment l'article 2.2.4;
- Vu l'avis d'approbation de la Bourse de Casablanca No 07/21 du 30/11/2021 ;
- Vu le Visa de l'AMMC No VI/EM/032/2021 du 30/11/2021 ;

- CARACTÉRISTIQUES GENERALES DE L'OPÉRATION

Type d'obligations	Subordonné
Plafond de l'emprunt (MAD)	80.000.000,00
Valeur nominale (MAD)	100.000,00
Tranches cotées	A & C
Souscripteur(s)	investisseurs qualifiés de droit marocain listés dans le prospectus visé par l'AMMC
Nbre de titres maximum à émettre	800
Date début souscription	08/12/2021
Date clôture souscription	15/12/2021
Date de jouissance	23/12/2021
Compartiment	Principal E
Procédure de première cotation	

	Cotation Directe
Centralisateur de l'opération	CFG Bank
Conseiller Financier & Coordinateur Global	CFG FINANCE
SDB chargée de l'enregistrement l'opération	CFG Marchés

- CARACTÉRISTIQUES DE COTATION PAR INSTRUMENT

Tranches côtées	"A"	"C"
Maturité (ans)	Perpétuelle (avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5ème année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'Emetteur et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans)	Perpétuelle (avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5ème année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'Emetteur et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans)
Type de taux	Révisable chaque 5 ans	Révisable annuellement
Ticker	OCFGC	OCFGD
TMB	100	100

- CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordre	Etapes	Dates
1	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'opération	30/11/2021
2	Réception par la Bourse de Casablanca du Prospectus visé par l'AMMC	30/11/2021
3	Publication par la Bourse de Casablanca de l'avis relatif à l'opération	01/12/2021
4	Ouverture de la période de souscription	08/12/2021
5	Clôture de la période de souscription	15/12/2021
6	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération avant 10h	16/12/2021
7	- Admission des obligations - Enregistrement de l'opération en bourse - Publication par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération	20/12/2021
8	Règlement / Livraison	23/12/2021

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la note d'opération est disponible sur le lien suivant :

[Cliquez ici](#)